

à la suite de ce massacre, était alors M. R. B. SHAW, mort en juin 1879 dans cette même ville ; il fut remplacé successivement par le colonel Browne, et par M. H. L. St.-BARBE, qui, suivant les instructions qu'il avait reçues du Commissaire en chef, lui annonça par une lettre en octobre 1879, qu'il se retirait de Mandalay avec tout son personnel.

Mengdoun-Meng, malgré toutes ses fautes, avait réussi à vivre en termes suffisamment médiocres avec l'Angleterre pour ne pas amener une intervention armée de son redoutable voisin ; les cruautés de Thibau seraient probablement passées inaperçues si ce prince n'avait pas marqué vis-à-vis du gouvernement indien une hostilité qui parut plus grande encore, par suite d'un rapprochement vers la France. Le 24 janvier 1873, notre ministre des affaires étrangères, M. Charles DE RÉMUSAT, avait signé à Paris, un traité d'amitié et de commerce avec l'ambassadeur birman, Mengyee-Maha - Saythoo - Kenwoon - Mengyee. M. Jules FERRY signait à Paris, le 5 avril 1884, une Déclaration avec Mingghie-Min-Maha-Zaya-Gian-Myothit-Myozah-Atwin-Wom-Min. Enfin, une convention supplémentaire de commerce était conclue, entre la France et la Birmanie le 15 janvier 1885. D'autre part, notre vice-consul à Mandalay, M. HAAS, ayant été mis en disponibilité pour raisons de santé, par décret du 14 novembre 1885, et le consul de deuxième classe, chargé du consulat de France à Philadelphie, Pierre-Guillaume-Marie-Joseph-Eustache DE BOUTEILLER, nommé à sa place, on peut supposer que les Anglais devinrent inquiets de l'influence française dans la presqu'île indo-chinoise.

Quelques dates rappelleront en effet l'importance des événements à cette époque : le 23 juin 1884, avait